VILLE DE BRIGNOLES (83170) AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHE A PROCÉDURE ADAPTEE (M.A.P.A.)

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles - Direction de la Commande Publique - 45 ter,

rue du Docteur Barbaroux - 83170 BRIGNOLES - Tél.: 04.94.86.22.12 - Email: dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr

Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'un autre pouvoir adjudicateur.

Objet de l'accord-cadre : Acquisition de deux véhicules d'occasion pour la ville de Brignoles.

Caractéristiques du marché :

Le marché a pour objet l'acquisition de deux véhicules d'occasion. Il est scindé en deux lots répartis de la manière suivante :

Lot n°1 : Véhicule particulier léger d'occasion pour la Police Municipale.

Lot n°2: Véhicule d'occasion de type S.U.V. pour la Direction des Services Techniques et de l'Environnement.

L'ensemble des caractéristiques des véhicules est énuméré dans le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.).

Le marché de chaque lot commence à sa date de notification et prend fin après livraison du véhicule et des différents délais de garanties.

Le délai d'exécution (livraison) débute à la réception du bon de commande.

Pour information le montant du budget alloué pour le lot n°1 est compris entre 10 000 € et 15 000 € H.T. et le budget alloué au lot n°2 entre 20 000 € H.T et 25 000 € H.T.

<u>Mode de passation</u> : Marché à procédure adaptée passé dans le cadre de l'article R-2123-1 du code de la commande publique.

Type de marché : Marché public de fournitures.

Classification C.P.V: 34110000-1 Voiture particulière - 34113300-5 (quatre-quatre)

<u>Code NUTS</u>: FRL05 **Variantes**: Non autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés, si possible, solidaires.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

<u>Modalités d'obtention du dossier de consultation</u> : Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Date et heure limites de réception des offres : Le 27 octobre 2022 à 12h00

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

- Imprimé CERFA DC1 joint au dossier,
- Imprimé CERFA DC2 joint au dossier,
- **Attestation sur l'honneur** pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, jointe au dossier
- Renseignements sur le respect de **l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (si DC1 non produit).
- Un document relatif aux **pouvoirs** de la personne habilitée pour engager la société à hauteur du montant du marché.
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.

N.B: Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

<u>Critères d'attribution</u>: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants: Prix du véhicule: 70 % - Notice descriptive: 20% - Délai de garantie: 10%

Renseignements d'ordre administratif : Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées cidessus.

<u>Renseignements d'ordre technique</u>: Direction des Services Technique et de l'Environnement – Avenue des Martyrs de la résistance – 83170 Brignoles – Renseignement auprès du responsable du garage municipal, Monsieur Richard CORNILLE au 04 94 37 02 37 ou au 07 89 54 04 07 email : <u>garage@brignoles.fr</u>

<u>Instance chargée des procédures de recours</u> : Tribunal administratif de Toulon – 5, Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 05 octobre 2022